



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que** le conseil municipal, à une séance tenue le 4 février 2019, a adopté le règlement #19-748 décrétant des travaux de réfection de voirie de l'avenue Royale, entre le 5521 et 5728, et prévoyant un emprunt de 710 000 \$ pour en acquitter le coût;
- **Que** ce règlement a reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, pour un montant total de 710 000 \$, le 5 avril 2019;
- **Que** les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le
12 avril 2019

Avis numéro : 2019-26



Martin Leith, secrétaire-trésorier